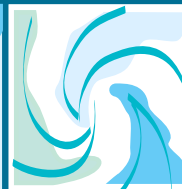


L'eau de notre terre

Dour hon douar infos



Dour hon douar
Jaudy-Guindy-Bizien

La lettre du programme de reconquête de la qualité de l'eau du Jaudy, du Guindy et du Bizien.



Actualités

Le programme Dour hon douar est mis en place par tous les syndicats d'eau et les communautés de communes du territoire.

Les communes s'engagent !

Votre dernier numéro du Dour hon douar infos évoquait la mise en place d'une charte communale destinée à inciter les communes à mettre en œuvre une démarche de qualité en faveur de l'eau. De la parole aux actions il n'y a qu'un pas... et plus de 20 communes se sont déjà engagées dans la démarche.

Dans les communes du bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien, c'est une certitude, les années 2003 et suivantes seront placées sous le signe de l'eau. En adoptant la démarche de charte communale, ces communes prennent des engagements très concrets pour préserver la qualité de l'eau des rivières : utilisation maîtrisée et réduite de produits phytosanitaires, valorisation des déchets, contrôle du bon fonctionnement de l'assainissement, ou encore respect du maillage bocager.

soutien important à la collectivité pour élaborer son plan de désherbage (traiter chimiquement et/ou opter pour des méthodes alternatives) et sensibiliser la population. Car il est vrai que la réussite de cette action passe par l'engagement de la commune mais aussi par la capacité de ses habitants, de ses agriculteurs à suivre le mouvement et à modifier eux-mêmes leurs pratiques. La reconquête de l'eau nécessite un effort de chacun !



Jean Nicolas, président du comité du bassin versant et du Syndicat d'eau du Trégor, et Jean-François Duyck, maire d'Hengoat lors de la signature de la charte.

Hengoat, première !

La première signature de cette charte a eu lieu à Hengoat le 11 septembre dernier. Sous l'impulsion de son maire Jean-François Duyck, Hengoat fait figure de pionnière. Une précocité à s'engager dans la démarche qui s'explique par la présence sur la commune de nombreux forages et de stations de pompage d'eau souterraine ainsi que par une attention à l'environnement durablement ancrée dans les esprits. En contrepartie de ces engagements, le comité Dour hon douar apporte un

Les engagements d'Hengoat

- 1 Assainissement**
Mettre aux normes et informer les habitants de leurs obligations
- 2 Désherbage communal**
Réduire progressivement l'utilisation des produits chimiques
- 3 Aménagement de l'espace rural**
Préserver les zones au pouvoir épurateur des polluants : talus, haies, zones humides
- 4 Gestion des déchets**
Valoriser les déchets et supprimer les dépôts sauvages

L'enquête Dour hon douar

En résumé !

Ces résultats constituent un vrai signe d'encouragement. Les efforts de sensibilisation commencent à porter leurs fruits. Du côté des améliorations à envisager, le Comité du bassin versant en a retenu trois prioritaires :

- 1 Vous informer plus largement (par la presse...) sur les gestes écocitoyens en faveur de l'eau.
- 2 Vous tenir au courant des évolutions de la qualité de l'eau des rivières.
- 3 Vous présenter les méthodes de jardinage 100% naturelles pour vous permettre de réduire encore vos utilisations de produits phytosanitaires.

Du côté des agriculteurs

Le sondage auprès de 100 agriculteurs a mis en évidence de vraies évolutions dans les pratiques agricoles sous l'impulsion des programmes réglementaires (obligations fixées par l'État) et la sensibilisation menée par le Comité Dour hon douar. 91% d'entre eux ont modifié leurs pratiques par des réductions massives d'engrais minéral ou de produits phytosanitaires. Globalement la profession compte 30% d'agriculteurs très en pointe dans leurs pratiques, 62% d'agriculteurs au degré de sensibilité plus faible face aux programmes (ils modifient moins rapidement leurs pratiques) et seulement 9% de peu ou pas réceptifs aux actions menées. Leurs attentes : des conseils et des informations encore plus pratiques pour les accompagner dans les mutations de leur activité.

Entre Nous

L'eau et vous

Deux ans après le lancement du programme Dour hon douar, le Comité du bassin versant a souhaité faire un point sur l'état de la sensibilisation face à la reconquête de la qualité de l'eau. Trois cents habitants et cent agriculteurs ont été interrogés. Résultat ? La sensibilisation gagne du terrain mais des efforts restent à faire !

58%

d'entre vous jugent la qualité de l'eau du robinet plutôt satisfaisante. Un score loin d'être suffisant mais assez éloigné du catastrophisme médiatique. Les raisons d'insatisfaction ? Le goût et l'odeur de chlore.

35%

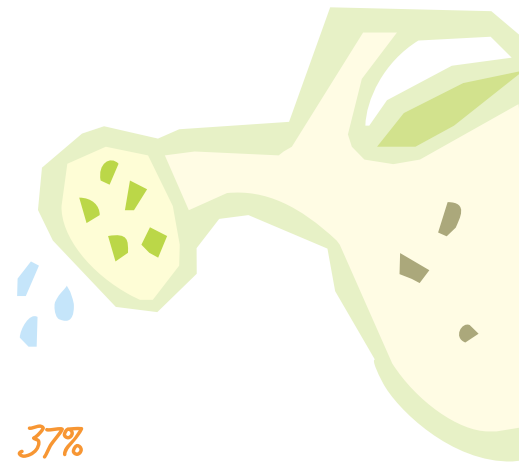
des habitants (seulement) boivent de l'eau du robinet régulièrement ou occasionnellement. Pourtant, sous l'impulsion des collectivités des investissements lourds ont été réalisés pour rendre notre eau exempte de tout reproche. Et puis, savez-vous que notre eau contient autant de bonnes choses (calcium) que vos eaux en bouteille ?

49%

de la population se dit très sensible à la reconquête de la qualité de l'eau et 43% assez sensible. En un mot, plus de 80% de la population se sentent concernés. Encourageant !

5,26/10

C'est la note donnée par les habitants du territoire pour noter la qualité de l'eau du robinet. Là encore ce sont plus ses qualités olfactives et gustatives qui la desservent.



37%

c'est la proportion des habitants à agir en faveur de la qualité de l'eau en réduisant l'utilisation des produits chimiques dans leur jardin. Un effort de sensibilisation reste encore à réaliser.

52%

de la population connaissent le programme du bassin versant mais seulement 32% ont mémorisé son appellation Dour hon douar. Un résultat plutôt satisfaisant mais à renforcer. L'année prochaine de nouveaux outils de communication apparaîtront pour diffuser plus largement l'existence du programme.

72%

d'entre vous et 55% des agriculteurs réclament plus d'information sur les gestes permettant de préserver la qualité de l'eau et attendent des renseignements sur l'état de nos rivières. Le sujet vous intéresse, Dour hon douar s'engage à répondre à vos attentes.

73%

des habitants pensent que les collectivités locales doivent continuer à accompagner les agriculteurs pour mettre en place des pratiques plus respectueuses de l'environnement.



Où vont nos eaux usées ? (suite)

Après un gros plan sur l'assainissement individuel au début de l'été, Dour hon douar infos vous invite à découvrir le fonctionnement de l'assainissement collectif et sa pierre angulaire : la station d'épuration. Pour illustrer la démonstration, cap sur la toute nouvelle station du Syndicat de Kernévec à Tréguier inaugurée courant septembre.

Si un réseau de collecte des eaux usées (égouts) passe ou vient à passer dans notre quartier ou dans notre rue nous devons nous y raccorder... même si nous venions d'installer un système individuel "flambant neuf". Le code de la Santé publique est intransigeant. Ce réseau collecte nos eaux usées (voire quelquefois les eaux de pluies récupérées par les gouttières, dans ce cas on parle de réseau unitaire) pour les acheminer vers la station d'épuration de votre commune. Arrivées sur place, nos eaux vivent un traitement de choc avant leur sortie en rivière.

Un traitement actif

Une station d'épuration ou de traitement des eaux usées digne de ce nom doit relever trois défis : traiter l'eau pour supprimer l'azote, le phosphore et les matières organiques se trouvant dans les eaux usées avant de les rejeter dans le milieu, réduire les nuisances olfactives et supprimer les nuisances sonores liées à son fonctionnement. Pour relever ces trois défis "le syndicat d'eau et d'assainissement de Kernévec a investi un million d'euros pour moderniser la station de

traitement des eaux usées de Tréguier et de Minihy-Tréguier" souligne Jean Le Calvez président du syndicat. Mais c'est surtout le premier défi qui a fait l'objet de toutes les attentions. "Nous avons opté pour un système dit de traitement biologique par boues activées. C'est-à-dire que le traitement des résidus est stimulé pour réduire au minimum la part d'azote et de phosphore" poursuit-il. Du coup, l'eau traitée peut être rejetée sans risque à deux pas de la station à la confluence du Ru de Tréguier et du Guindy, tout simplement pour protéger la qualité environnementale de notre territoire. Imaginez les conséquences pour la qualité de l'eau d'une installation fonctionnant mal et rejetant dans la nature nos eaux usées.

Et les boues ?

Quand l'eau traitée atteint une qualité optimale, il reste à se préoccuper des résidus de matières organiques recueillies après traitement (les boues). Là encore le Syndicat de Kernévec a fait preuve d'un vrai sens de l'innovation. Il a investi dans une unité de déshydratation des boues pour réduire leur volume. Elle sont ensuite envoyées dans un site de compostage où elles s'appêtent à vivre une seconde vie sous forme d'amendement pour les sols... Une station performante c'est une station qui préserve l'environnement jusqu'au bout du cycle de traitement !



Station de traitement de Kernévec

Mode d'emploi

Étape n°1 : Le tamisage

Les eaux usées passent à travers un tambour rotatif à très fines mailles. Ce pré-traitement permet de retirer les plus gros déchets et les graisses.

Étape n°2 : L'aération

L'eau passe ensuite dans des bassins d'aération où les micro-organismes naturellement présents dans l'eau et l'air se chargent du travail de dénitrification (les boues sont alors activées). Dans le même temps des injections de chlorure ferrique sont réalisées pour favoriser la déphosphatation. L'ensemble de ce traitement permet de faire la chasse à l'azote, au carbone et aux phosphates.

Étape n°3 : La clarification

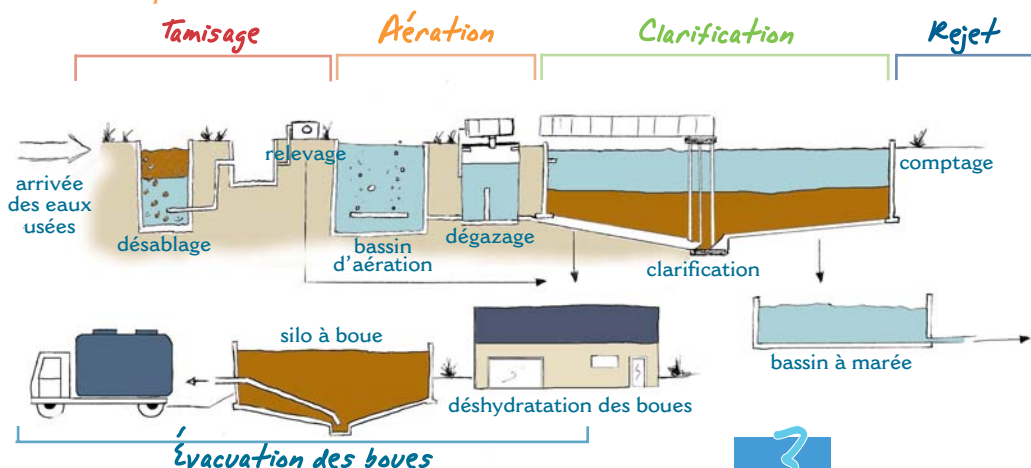
Une dernière décantation pour récupérer les résidus issus de l'étape précédente et pour séparer l'eau des boues.

Étape n°4 : Le rejet

Il s'opère via le bassin à marée.

Étape n°5 : L'évacuation des boues

Les boues issues du traitement transitent par l'unité de déshydratation avant d'être envoyées vers un site de compostage.



Jardinons bien, jardinons bio !

Si un grand nombre d'entre nous est convaincu de l'utilisation raisonnée des produits de traitement, nous sommes moins de 1% à aller jusqu'au bout de la démarche et à opter pour le jardinage bio. Pour beaucoup, le jardinage bio reste une vue de l'esprit. Pourtant le bio ça marche. Pour le prouver Pascal Valo, maraîcher bio, a ouvert les portes de son exploitation, le 20 septembre dernier, aux jardiniers amateurs, particuliers et agriculteurs. Un bel exemple de travail en accord avec la nature sans utiliser de produits de synthèse.



Visite de l'exploitation.

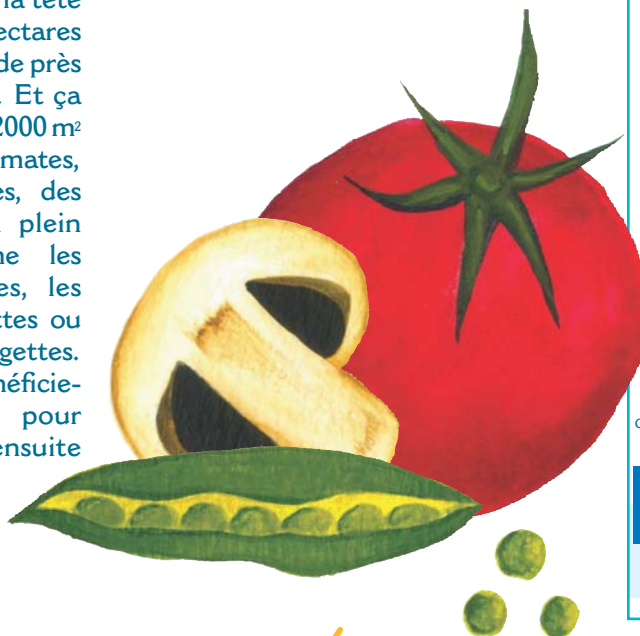
L'objectif de cette porte ouverte était clair : " sensibiliser les particuliers aux bonnes pratiques de désherbage ainsi qu'au jardinage au naturel " expliquent Sophie Coat, animatrice du programme Dour hon douar et Hélène Huet, animatrice du Groupement pour l'agriculture biologique. Si l'on en juge par l'affluence dès 15 heures aux portes de la ferme, le sujet intéresse et les résultats sont éloquentes.

15 variétés de tomates

Pour Pascal Valo tout a commencé à Carcassonne où le briochin d'origine opte pour un module " approfondissement bio " lors de son BTS agricole. Moins de 10 ans plus tard, il est à la tête d'une exploitation de quatre hectares où les cultures n'ont jamais vu ni de près ni de loin de produits chimiques. Et ça marche, il cultive aujourd'hui, sous 2000 m² de tunnels, quinze variétés de tomates, des concombres, des aubergines, des haricots, des melons... et, en plein champ, d'autres cultures comme les choux, les brocolis, les salades, les oignons, le maïs doux, les carottes ou encore diverses variétés de courgettes. Tous ces fruits et légumes, qui bénéficieront bientôt du label AB pour Agriculture Biologique, sont ensuite vendus sur trois marchés locaux.

De vrais avantages

Les visiteurs ont pu découvrir en quelques heures des trucs, astuces et aussi toute la philosophie du jardinage bio. Une approche de la nature que chacun peut reproduire dans son jardin. Elle demande un peu plus de patience mais apporte en contrepartie tellement d'avantages : pour la santé (l'inhalation de produits chimiques est la cause d'intoxications), pour l'environnement et pour l'eau. Rappelez-vous, les produits utilisés par les jardiniers amateurs sont responsables de 25% de pesticides retrouvés dans nos rivières. Alors votre jardin bio, c'est pour quand ?



Vous voulez connaître les trucs et astuces pour jardiner propre, demandez votre guide 50 idées pour jardiner propre auprès de Dour hon douar - tél. 02 96 15 19 19



Dour hon douar
Jaudy-Guindy-Bizien

**Directeur
de la publication :**
Jean Nicolas

Comité de rédaction :
Jean Nicolas, Jean Le Calvez,
Patrick Le Borgne, Janine
Le Béhec, Sophie Coat,
Koulman Mathieu.

Conception, rédaction :
Cible Marketing

Contact :
Dour hon douar
Bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien
Syndicat d'eau du Trégor
2, route de Kabatous
22660 TRÉLÉVERN
Téléphone : 02 96 15 19 19
Télécopie : 02 96 15 19 20

e.mail :
dour-hon-douar@jaudy-guindy-bizien.org

